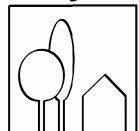
BESNIER aménagement



BESNIER AMENAGEMENT

255, rue de la Renaudière 44300 NANTES

TEL: 02 40 49 21 22 FAX: 02 40 49 01 21 email: info@besnier-amenagement.fr

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE Commune de PAULX ZAC Multi-sites

Secteur des Vignes Tranche 1 et 2

PLAN DE VENTE DRESSE PAR :

CDC CONSEILS — S.A.S. de Géomètres—Experts Fonciers

Rue Clément Ader — ZI La Seiglerie II — MACHECOUL

44270 MACHECOUL — SAINT MEME

H.M.

J-D.R.

Tél: 02 40 78 60 20

Plan de Vente Provisoire

LOT 131

Adresse:

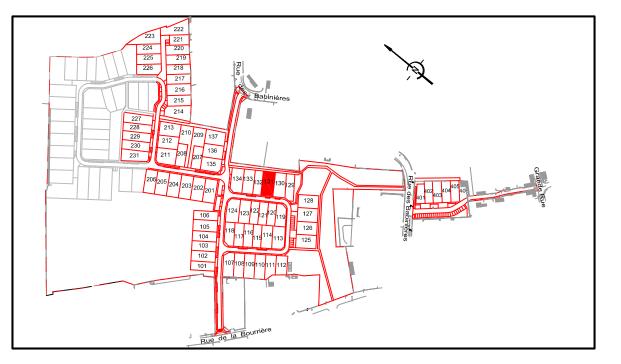
Superficie: 450 m² Surface Plancher: 140 m²
Cadastre: Section AE n°40p, 41p

N° Date Nature de la modification Etabli par par

1 10/01/24 Plans de vente provisoires

Dossier 32413

PLAN PARCELLAIRE



LEGENDE Parking non clos dit "du midi" pour Dalle podotactile le stationnement de 2 véhicules (6x5m) (excepté pour les lots 125 à 129 et 209, 210) Grille EP 30x70 ou 40x40 Zone Non Aedificandi (interdite à toute construction) **(** Regard et Tabouret EU Branchements: - Electrique 0 0 Regard et Tabouret EP - Téléphone Cote fil d'eau minimum -- Eau potable Fe: 0.00 branchement EP Emprise d'implantation principale de la construction Cote fil d'eau minimum - branchement EU Chaussée Poste transformateur Trottoir et Chemin piéton Accès Candélabre (position indicative) Point de collecte ordures ménagères Noue sur domaine public Chaussée enrobé grenaillé ou fossé existant à conserver et entretenir par l'acquéreur Engazonnement Bassin de rétention à créer Place de stationnement sur espace commun Servitude de tréfonds pour le passage 0.00 Altitude projet voirie d'une canalisation des eaux pluviales .0.00 Altitude du terrain naturel Arbre existant à conserver (hors zone constructible) ^{-35.00}~ Courbe de niveau Haie existante à conserver (hors zone constructible) Ligne EDF existante Haie existante à supprimer Emplacement des annexes éventuelles Arbre à planter Emplacement des portillons éventuels (position à conserver) Emplacement et altitudes des zones de fouilles archéologiques Arbre à conserver suivant PLU (position indicative) Mention arbres: L'ensemble des arbres présents sur la parcelle en dehors de la zone constructible, mentionnés ou non sur le plan, sont à conserver

